

BULLETIN D'ADHÉSION 2020-2021

Cocher : **1^{ère} Adhésion**

Réadhésion

Nom : Prénom :

Adresse personnelle :

Code Postal : Ville :

Courriel (écrire en majuscules) :

@

Fixe : / / / / Portable : / / / /

SITUATION PROFESSIONNELLE

Fonction : Corps :

Discipline enseignée :

Nom de l'établissement :

Adresse de l'établissement :

Code Postal : Ville :

LISTE DE DIFFUSION

Tu es inscritE sur notre liste de diffusion « AdhérentEs ». Tu peux également être inscritE sur les listes des différentes commissions : coche la ou les commissions qui t'intéresse(nt) :

Précarité

Laïcité

REP

1^{er} Degré

2nd Degré

supérieur

COTISATION

La cotisation (à l'ordre de SUD Education Bouches-du-Rhône) fait l'objet d'une déduction fiscale égale aux 2/3 de la somme. Un reçu fiscal sera délivré courant avril 2021, uniquement sur les sommes effectivement perçues jusqu'en décembre 2020.

Tu peux opter pour la surcotisation afin d'alimenter la caisse de solidarité.

Dans ce cas réfère-toi au tableau ci-contre (entoure la cotisation annuelle de base dans le tableau et note le montant de ta cotisation annuelle ci-dessous).

Attention si ta surcotisation dépasse le seuil de cotisation annuelle majorée, au delà la déduction fiscale ne s'appliquera pas.

Montant de ta cotisation annuelle : euros

Montant de ta surcotisation : euros

34% de ta cotisation est reversée à la fédération des syndicats Sud éducation. 1,50 € de ta cotisation est reversé à l'union syndicale Solidaires 13.

Si tu souhaites échelonner le paiement de ta cotisation, joins 3 chèques (tous datés du même jour) ou opte pour le prélèvement.

Pour le prélèvement bancaire, joins un RIB et complète la partie suivante :

J'autorise le prélèvement automatique de ma cotisation :

annuelle trimestrielle mensuelle

Renouvellement automatique du prélèvement chaque année :

Attention la totalité de ta cotisation doit être réglée au 31 août 2021

Date :

Signature :

J'autorise Sud Education Bouches-du-Rhône à faire figurer ces informations dans les traitements et fichiers informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/78 (Informatique et Liberté). Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en s'adressant à Sud Education Bouches-du-Rhône

Salaire Net mensuel	Cotisation annuelle	Cotisation annuelle majorée
- de 600	6	jusqu'à 88
+ de 600	15	jusqu'à 110
+ de 750	27	jusqu'à 132
+ de 900	45	jusqu'à 147
+ de 1000	54	jusqu'à 162
+ de 1100	64	jusqu'à 177
+ de 1200	75	Jusqu'à 191
+ de 1300	88,50	jusqu'à 206
+ de 1400	102	jusqu'à 221
+ de 1500	117	jusqu'à 236
+ de 1600	135	jusqu'à 250
+ de 1700	153	jusqu'à 265
+ de 1800	174	jusqu'à 280
+ de 1900	192	jusqu'à 295
+ de 2000	210	jusqu'à 309
+ de 2100	230	jusqu'à 324
+ de 2200	251	jusqu'à 339
+ de 2300	272	jusqu'à 354
+ de 2400	293	jusqu'à 369
+ de 2500	315	jusqu'à 383
+ de 2600	340	jusqu'à 398
+ de 2700	364	jusqu'à 413
+ de 2800	390	jusqu'à 428
+ de 2900	416	
+ de 3000	443	
+ de 3100	472	
+ de 3200	500	
+ de 3300	530	